

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Séance ordinaire du 4 juillet 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, tenue le mardi 4 juillet 2017 à 19 h 30 à la salle de délibérations du conseil au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Sont présents :

Madame la conseillère : Judith Leblond

Messieurs les conseillers : Paul Poulin
Serge Plante
André Turmel
Jean-Guy Gosselin
Sylvain Drouin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Harold Gagnon.

Est également présent :

Le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement et assistant-greffier, Eric Guenette.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux des séances du 6 et du 19 juin 2017.
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
 - 4.1
5. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**
 - 5.1 Adoption du règlement d'emprunt numéro 171-2017 ayant pour objet des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc sur la route 277 (entre la route des Sommets et la rue du Sanatorium) ainsi que des travaux d'aqueduc et de voirie sur l'avenue Bégin et décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas un montant de 697 200 \$ amorti sur une période de vingt (20) ans.
 - 5.2 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'un chargeur sur roues neufs avec équipements connexes.
 - 5.3 Confirmation de M. Eric Brochu au poste régulier temps plein à titre de mécanicien-opérateur de véhicules lourds.
 - 5.4 Acceptation et autorisation de signature - Entente de collaboration avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, plus particulièrement concernant des travaux municipaux (conduite d'eau potable entre la rue du Sanatorium et la route des Sommets sur une longueur de +/- 375 mètres).
 - 5.5 Autorisation d'un emprunt au montant de 20 000 \$ à même le fonds de roulement pour l'achat de cinq (5) appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) pour le service incendie.
 - 5.6 Autorisation de signature - Acte de cession du lot numéro 4 342 155 à M. Maxime Nadeau et Mme Marjorie Frenette (Auberge des Etchemins).

6. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :

6.1

7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

- 7.1 Adjudication de contrat - Entretien du système de réfrigération à l'aréna municipal pour la saison 2017-2018.
- 7.2 Résolution pour l'autorisation d'appropriier au fonds général une somme de 646,95 \$ de la réserve des loisirs (améliorations des équipements).
- 7.3 Confirmation au poste de contractuel de chercheur en histoire et patrimoine.
- 7.4 Autorisation de signature - Contrats pour l'engagement des coordonnateurs et animateurs pour le camp musical et culturel présenté dans le cadre du camp de jour.

8. DOSSIER(S) - AUTRE(S) :

- 8.1 Motion de félicitations - M. Nicolas Laflamme.
- 8.2 Motion de félicitations - Organisation du Festival d'été des Etchemins.
- 8.3 Motion de remerciements - M. Jean Turmel et Mme Lorraine Langevin.

9. Approbation du rapport des impayés et des déboursés directs de la Municipalité de Lac-Etchemin.

10. Lecture de la correspondance.

11. Affaires nouvelles :

11.1 Souscriptions diverses :

- a) Aide financière à la Bleuetière Forano pour l'activité « Couleurs et Saveurs » le 19 août 2017 à Lac-Etchemin.
- b)

11.2

12. Période d'intervention des membres du conseil.

13. Période de questions des citoyens.

14. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le maire Harold Gagnon ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et prononce le mot d'ouverture de la séance du conseil.

«Nous allons maintenant observer, en silence, un moment de recueillement, au cours duquel chacune et chacun d'entre nous invoqueront les forces et l'inspiration souhaitées, favorisant ainsi la conduite harmonieuse de la présente séance ainsi que la bonne et saine administration de la Municipalité de Lac-Etchemin».

152-07-2017

2.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que tous les membres du conseil, formant quorum à la présente séance, ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit accepté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

3. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 6 ET DU 19 JUIN 2017**

Considérant que copies des procès-verbaux des séances du 6 et du 19 juin 2017 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, l'assistant-greffier est dispensé d'en faire la lecture;

153-07-2017-1 **IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY GOSSELIN ET RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017, tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

153-07-2017-2 **IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2017, tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**

4.1 Aucun point pour cet item.

5. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**

154-07-2017
5.1 **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 171-2017 AYANT POUR OBJET DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CONDUITE D'AQUEDUC SUR LA ROUTE 277 (ENTRE LA ROUTE DES SOMMETS ET LA RUE DU SANATORIUM) AINSI QUE DES TRAVAUX D'AQUEDUC ET DE VOIRIE SUR L'AVENUE BÉGIN ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME N'EXCÉDANT PAS UN MONTANT DE 697 200 \$ AMORTI SUR UNE PÉRIODE DE VINGT (20) ANS**

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 171-2017 le 29 juin 2017;

Considérant que, lors de la présentation de l'avis de motion à la séance extraordinaire du 19 juin 2017, une demande de dispense de la lecture, lors de l'adoption, a été présentée;

Considérant que les membres présents du Conseil municipal confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 171-2017 et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE PLANTE ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal confirme par la présente résolution l'adoption du règlement numéro 171-2017 tel que rédigé et déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

155-07-2017
5.2

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR ROUES NEUF AVEC ÉQUIPEMENTS CONNEXES

Considérant l'appel d'offres publics pour l'acquisition d'un chargeur sur roues neuf avec équipements connexes;

Considérant que la municipalité a procédé à l'ouverture desdites soumissions le 3 juillet 2017;

Considérant que deux (2) offres ont été reçues et jugées conformes aux conditions stipulées au devis technique et bordereau de soumission;

Considérant que suite aux offres déposées, le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement a étudié attentivement les propositions reçues à savoir :

Compagnie	Prix (taxes incluses)	Marque, modèle, année	Option - Garantie supplémentaire (taxes incluses)
Longus Québec / 8348871 Canada inc.	285 440,38 \$	Case, 721G, 2017	0 \$
Nortrax Québec inc.	294 795,90 \$	John Deere, 624 KII, 2017	3 391,76 \$

Considérant que le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement, après étude des soumissions, recommande l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit "Longus Québec / 8348871 Canada inc.";

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANDRÉ TURMEL ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal octroie le contrat pour l'acquisition d'un chargeur sur roues avec équipements connexes au plus bas soumissionnaire conforme soit "Longus Québec / 8348871 Canada inc." au montant de 285 440,38 \$ taxes incluses et comprenant l'option garantie supplémentaire.

Adoptée à l'unanimité.

156-07-2017
5.3

CONFIRMATION DE M. ERIC BROCHU AU POSTE RÉGULIER TEMPS PLEIN À TITRE DE MÉCANICIEN-OPÉRATEUR DE VÉHICULES LOURDS

Considérant l'ouverture du poste de mécanicien-opérateur de véhicules lourds le 7 décembre 2016;

Considérant que suite à l'affichage du poste à l'interne, ceci en conformité avec les exigences de la convention collective en vigueur, la municipalité a retenu la candidature de M. Eric Brochu;

Considérant que M. Brochu aura complété sa période d'essai à la satisfaction de l'employeur en date du 9 juillet 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin confirme M. Eric Brochu, comme employé régulier temps plein, au poste de mécanicien-opérateur de véhicules lourds, le tout effectif dès le 9 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité.

157-07-2017
5.4

ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA

MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS, PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX (CONDUITE D'EAU POTABLE ENTRE LA RUE DU SANATORIUM ET LA ROUTE DES SOMMETS SUR UNE LONGUEUR DE +/- 375 MÈTRES)

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANDRÉ TURMEL ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal accepte le projet d'entente de collaboration (no 201610) préparé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant, entre autres, un partenariat pour des travaux de réfection de la conduite d'eau potable entre la rue du Sanatorium et la route des Sommets sur une longueur de +/- 375 mètres;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, soit et est autorisé à signer ladite entente et tous les documents afférents.

Adoptée à l'unanimité.

158-07-2017
5.5

AUTORISATION D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 20 000 \$ À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT POUR L'ACHAT DE CINQ (5) APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE INDIVIDUELS AUTONOMES (APRIA) POUR LE SERVICE INCENDIE

Considérant que la municipalité avait prévu l'acquisition de cinq (5) appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) pour le service incendie lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2017;

Considérant que le coût d'acquisition des appareils s'élève au montant total net de 37 506,78 \$;

Considérant qu'une partie desdits coûts sont financés par le fonds de roulement, soit un montant de net de 20 000 \$ et que le solde résiduel pour un montant de 17 506,78 \$ est financé par le fonds général;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE PLANTE ET RÉSOLU :

QUE la municipalité emprunte un montant net de 20 000 \$ à son fonds de roulement pour le financement d'une partie de l'achat des cinq (5) appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) sur une période de cinq (5) ans;

QUE ledit montant emprunté au fonds de roulement de la municipalité soit remboursé le 1^{er} mai de chaque année à compter de mai 2018 jusqu'à 2022 inclusivement à raison de 4 000 \$ par année.

Adoptée à l'unanimité.

159-07-2017
5.6

AUTORISATION DE SIGNATURE - ACTE DE CESSION DU LOT NUMÉRO 4 342 155 À M. MAXIME NADEAU ET MME MARJORIE FRENETTE (AUBERGE DES ETCHEMINS)

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin procède à la cession d'un terrain (lot numéro 4 342 155) à M. Maxime Nadeau et Mme Marjorie Frenette (Auberge des Etchemins);

QUE le maire, M. Harold Gagnon, et le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ladite transaction, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Etchemin;

QUE les frais de notaire ou toute autre dépense seront entièrement aux frais du bénéficiaire;

QUE tous les documents en annexe font partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :**

6.1 Aucun point pour cet item.

7. **DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

160-07-2017
7.1 **ADJUDICATION DE CONTRAT - ENTRETIEN DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION À L'ARÉNA MUNICIPAL POUR LA SAISON 2017-2018**

Considérant que la Municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation pour la fourniture du service d'entretien du système frigorifique de l'aréna municipal en 2015;

Considérant que la firme Cimco Réfrigération avait obtenu le contrat pour une période de 5 ans mais renouvelable à chaque année;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accorde à la firme Cimco Réfrigération, le contrat de service pour l'entretien du système frigorifique de l'aréna municipal, pour une période d'un an (saison 2017-2018), selon les prix et les conditions mentionnés dans l'offre reçue, soit 5 260 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

161-07-2017
7.2 **RÉSOLUTION POUR L'AUTORISATION D'APPROPRIER AU FONDS GÉNÉRAL UNE SOMME DE 646,95 \$ DE LA RÉSERVE DES LOISIRS (AMÉLIORATIONS DES ÉQUIPEMENTS)**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY GOSSELIN ET RÉSOLU:

QUE le montant de 646,95 \$ soit approprié au fonds général de la réserve des loisirs (aréna) afin d'acquitter certaines dépenses d'équipements pour l'aréna (96 bacs de rangement).

Adoptée à l'unanimité.

162-07-2017
7.3 **CONFIRMATION AU POSTE DE CONTRACTUEL DE RECHERCHISTE EN HISTOIRE ET PATRIMOINE**

Considérant l'appel en offre de service du directeur des loisirs visant à combler le poste de recherchiste en histoire et patrimoine;

Considérant que l'entente de développement culturel prévoit une recherche plus approfondie de divers bâtiments inclus dans son guide du promeneur sur le patrimoine bâti de Lac-Etchemin et une recherche sur la croix de chemin du rang 8;

Considérant que le comité de suivi de la Politique culturelle de Lac-Etchemin a supervisé l'appel de candidature dirigé vers deux (2) candidats potentiellement intéressants et répondant aux critères de sélection;

Considérant que, suite à l'analyse de ces candidats(es), le comité a retenu plus particulièrement une candidate et recommande donc son engagement par le Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANDRÉ TURMEL ET RÉSOLU :

QUE, suite au processus de sélection en appel de service, le Conseil municipal accepte l'engagement de Mme Louise Lainesse de Saint-Georges au poste contractuel de recherchiste en histoire et patrimoine;

QUE le directeur des loisirs, culture et vie communautaire à signer le protocole d'entente selon les sommes disponibles prévue dans l'entente de développement culturel.

Adoptée à l'unanimité.

163-07-2017
7.4

AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRATS POUR L'ENGAGEMENT DES COORDONNATEURS ET ANIMATEURS POUR LE CAMP MUSICAL ET CULTUREL PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU CAMP DE JOUR

Considérant que la Municipalité de Lac-Etchemin désire offrir un camp musical et culturel pour les jeunes à Lac-Etchemin;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal autorise le directeur des loisirs, culture et vie communautaire, M. Jude Emond, à signer les contrats à intervenir entre Mmes Anne-Michèle Lefebvre, Nancy Benoît et Catherine Therrien ainsi que M. Charles-Étienne Palud et la municipalité;

QUE le Conseil municipal verse les sommes selon les modalités prévues à la prévision de dépenses pour la tenue du camp musical et culturel et celles inscrites dans chacun des contrats.

Adoptée à l'unanimité.

8. **DOSSIER(S) - AUTRE(S) :**

8.1 **MOTION DE FÉLICITATIONS - M. NICOLAS LAFLAMME**

Monsieur le conseiller Sylvain Drouin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de M. Nicolas Laflamme qui terminait cette année son baccalauréat en génie de la construction à l'École de technologie supérieure à Montréal, et agissait à titre de co-capitaine et assembleur pour une équipe d'étudiants ayant remporté récemment la compétition nationale américaine de pont d'acier qui s'est déroulée à l'université Oregon State.

Le groupe a ainsi défendu avec succès son titre remporté l'an dernier couronnant ainsi l'année 2017 avec trois victoires en autant de compétitions, coiffant ainsi au final pas moins de 227 équipes.

Harold Gagnon
Maire

Eric Guenette
Assistant-greffier

8.2 **MOTION DE FÉLICITATIONS - ORGANISATION FESTIVAL D'ÉTÉ DES ETCHEMINS**

Madame la conseillère Judith Leblond présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de l'organisation du Festival d'été des Etchemins et son représentant M. Éric Doyon, pour le succès de l'édition 2017. La programmation a attiré un nombre record de visiteurs malgré une température qui n'a pas collaboré durant les deux (2) jours.

Harold Gagnon
Maire

Eric Guenette
Assistant-greffier

8.3 **MOTION DE REMERCIEMENTS - M. JEAN TURMEL ET MME LORRAINE LANGEVIN**

Monsieur le conseiller Sylvain Drouin présente une motion de remerciements dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de M. Jean Turmel et Mme Lorraine Langevin, pour leur contribution permettant la présentation d'un spectacle classique de grande qualité dans le cadre des Fêtes du 150^e de Lac-Etchemin. Les spectateurs ont fortement apprécié la prestation d'Angèle Dubeau et La Pietà et les commentaires furent très élogieux.

Monsieur Turmel et Mme Langevin contribuent de façon significative au développement de la culture dans notre milieu.

Harold Gagnon
Maire

Eric Guenette
assistant-greffier

164-07-2017
9.

APPROBATION DU RAPPORT DES IMPAYÉS ET DES DÉBOURSÉS DIRECTS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE PLANTE ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte le rapport des impayés et des déboursés directs pour juin 2017 pour la somme de 1 670 135,63 \$, le tout tel que détaillé comme suit : achats impayés : 381 049,27 \$ et déboursés directs 1 289 086,36 \$ et identifié "Rapport des impayés et déboursés directs" et autorise le secrétaire-trésorier à les payer.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour le rapport des impayés et des déboursés directs ci-haut décrits.

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité.

10. **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

1^{er} juin 2017

Remerciements au nom des membres du comité d'organisation du "*Je nage pour la Vie*" dans les Etchemins pour le soutien financier accordé à cet événement qui a eu lieu le 8 avril dernier à la piscine de l'École des Appalaches. L'objectif pour la somme amassée et les kilomètres parcourus a été atteint. Un montant de 400 \$ a été amassé pour l'organisme *Parentaïme* qui servira à aider les familles dans le besoin et à créer des activités pour le développement des enfants.

15 juin 2017

Lettre de la présidente de l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de Chaudière-Appalaches(ARLPH-CA) pour annoncer à la municipalité qu'une aide financière de 870,20 \$ a été accordée pour l'embauche et la rémunération du personnel d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées pour le Camp de jour. Elle encourage la municipalité à poursuivre les actions en vue de rendre accessible la pratique d'activités de loisir et de sport aux personnes handicapées.

11. **AFFAIRE (S) NOUVELLE (S) :**

SOUSCRIPTION, COMMANDITES ET/OU SUBVENTIONS DIVERSES :

165-07-2017
11.1-a)

**AIDE FINANCIÈRE À LA BLEUETIÈRE FORANO POUR L'ACTIVITÉ
« COULEURS ET SAVEURS » LE 19 AOÛT 2017 À LAC-ETCHEMIN**

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ANDRÉ TURMEL ET
RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin verse un montant de 250 \$ à la Bleuetière Forano pour l'activité ouverte au public sous le thème « Couleurs et Saveurs » (dégustations, visite des champs, distribution de recettes...) qui se tiendra à Lac-Etchemin le 19 août 2017.

Adoptée à l'unanimité.

12. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Chacun des membres du Conseil municipal est invité par le maire à faire part, s'il y a lieu, d'un bref résumé de leurs principales activités de représentation, des rencontres et dossiers traités au cours du dernier mois et ajouter ses commentaires sur certains sujets, selon sa convenance.

Pour terminer ce point, à son tour M. Harold Gagnon, maire, commente en ce sens pour le bénéfice des gens présents dans la salle.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyennes et citoyens présents dans la salle sont invités par le maire à poser leurs questions concernant les affaires municipales en demandant préalablement la parole.

14.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, M. le conseiller Sylvain Drouin propose que la présente séance soit levée.

MAIRE SUPPLÉANT

ASSISTANT-GREFFIER